

Philippe de Mézières, *Songe du viel pelerin*

Marie-Madeleine Huchet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/peme/12200>

DOI : [10.4000/peme.12200](https://doi.org/10.4000/peme.12200)

ISSN : 2262-5534

Éditeur

Société de langues et littératures médiévales d'oc et d'oïl (SLLMOO)

Référence électronique

Marie-Madeleine Huchet, « Philippe de Mézières, *Songe du viel pelerin* », *Perspectives médiévales* [En ligne], 37 | 2016, mis en ligne le 31 août 2016, consulté le 26 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/peme/12200> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/peme.12200>

Ce document a été généré automatiquement le 26 novembre 2020.

© Perspectives médiévales

Philippe de Mézières, *Songe du viel pelerin*

Marie-Madeleine Huchet

RÉFÉRENCE

Philippe de Mézières, *Songe du viel pelerin*, éd. critique par Joël Blanchard, avec la collaboration d'Antoine Calvet et Didier Kahn, Genève, Droz, « Textes littéraires français » 633, 2015, 2 vol. , 1910 p.

- 1 Après avoir entrepris la traduction du *Songe du viel pelerin* (Paris, Pocket, 2008), Joël Blanchard a élaboré une nouvelle édition de cette œuvre foisonnante et remarquable à plus d'un titre. Jusqu'à présent, ce texte se lisait dans l'édition fournie par G. W. Coopland en 1969, dont le manuscrit de base (Bibliothèque nationale de France, fr. 22542) est lacunaire et souvent fautif. Le texte du *Songe* y est précédé, pour chacun des trois livres, d'une présentation et d'un commentaire, mais il n'est pas annoté. Autant dire que l'édition de J.B. renouvelle la précédente en ce qui concerne ces deux points. Le choix du manuscrit de base (Arsenal, fr. 2682-83), daté de 1389-1390, s'avère judicieux : il comprend en effet un texte presque complet et peu fautif, qui a peut-être été corrigé de la main même de Philippe de Mézières. J.B. avance l'hypothèse qu'il s'agit là du manuscrit personnel de l'auteur, sur lequel ont été réalisées d'autres copies (p. xxiii). Mais cette hypothèse est en partie mise à mal par F. Avril, pour qui le manuscrit a été remis à Charles VI (p. xv), et par les manuscrits du xv^e siècle comportant des leçons fautives qui avaient pourtant été corrigées dans le manuscrit de l'Arsenal (p. xlviiii-xlviix). L'introduction est constituée d'une biographie détaillée de Philippe de Mézières et de différentes synthèses, qui constituent autant d'aides pour la lecture et la compréhension de l'œuvre. Ainsi sont éclairés aussi bien le projet de réforme politique, la culture de l'auteur que ses connaissances dans le domaine de l'astrologie ou de l'alchimie, et son opinion sur ces deux sciences. L'originalité du *Songe* par rapport à d'autres œuvres, celles de Guillaume de Digulleville, Ramon Llull ou Jacques de

Cessoles, par exemple, est également clairement montrée. Cette introduction réussit donc à rendre compte de la richesse du *Songe*, dont la critique moderne n'a pas encore envisagé tous les aspects (p. CXXVII, n. 197). Au fil du texte, des notes nombreuses, regroupées à la fin du second volume, viennent apporter toutes les informations utiles sur l'identification des sources, des lieux et des personnages historiques, qu'un index à la fin du deuxième volume permet de retrouver facilement dans l'œuvre. Nous nous permettons d'ajouter quelques éléments. On lit dans le discours d'Ysengrin : « Avarice qui est le fondement de toute iniquité et malice » (p. 260, 32-33). Il s'agit d'une traduction du latin « *radix omnium malorum avaritia* » (1 Tim. 6, 10), dont les initiales forment le mot *Roma*, cible de la critique de Philippe de Mézières dans ce passage. La *chiche face* (p. 164, 29) a fait l'objet d'une étude de Francesco Novati : « Bigorne e chicheface. Ricerche d'iconografia popolare », *Mélanges offerts à Émile Picot*, Paris, 1913, t. II, p. 67-83. Le mot peut aussi être employé avec le sens d'« avare » (cf. p. 352, 23 et l'article « chicheface » dans le *Dictionnaire des locutions en moyen français* de G. Di Stefano, Montréal, 1991, p. 164a). Le caractère insatiable des hydriques (« plus boivent et plus buveront » p. 222, 16-17 ; également p. 329, 29-30 ; 365, 16-17) vient d'un proverbe : « *je mehr der Wassersüchtige trinkt, um so mehr Durst hat er* » (TPMA, s. v. *Wassersucht*, n° 1-24). La phrase « il n'est pas chose affreable de lier les asnes avec les chevaux » (p. 1134, 9-10) est un proverbe (TPMA, s. v. *Esel*, n° 330-334) ; de même pour « chascun [...] tire yaue a son molin » (p. 200, 15-16 ; TPMA, s. v. *Mühle*, n° 41-46).

- 2 L'édition, quant à elle, n'est pas entièrement fiable. Les erreurs dans l'accentuation sont nombreuses et récurrentes. L'aboutissement de [y]+[áta] en *-ie* n'est pas toujours correctement analysé : *acompaignié* (p. 341, 18 ; 490, 9) : *acompaignie*, *lignié* (p. 372, 11 ; 429, 8 ; 450, 15 etc.) : *lignie*, *souillye* (p. 409, 8) : *souillyé*, *acompaignye* (p. 581, 14 ; 606, 6) : *acompaignyé*, etc. D'autres termes doivent être corrigés : *pies* (p. 1, 3 ; 5, 27 ; 6, 19 ; 10, 6 etc.) : *piés*, *pansé* (p. 356, 14) : *panse*, *les* (p. 634, 10) : *lés*, *rosé* (p. 876, 16) : *rose*, *captive* (p. 960, 21) : *captivé*, *fies* (p. 1206, 16) : *fiés*, *fie* (p. 1206, 20) : *fié*, *arouse* (p. 1389, 19) : *arousé*. L'emploi du tréma pose aussi des problèmes : *aie* (p. 19, 25) : *aïe* ; *païs* (p. 172, 31) : *pais*. Certaines graphies ne sont pas unifiées, comme *maiesté* (p. 484, 17) et *majesté* (p. 485, 18), *auera* (p. 503, 2) et *avera* (p. 526, 1), *pouair* (p. 898, 2) et *povair* (p. 909, 30). Autre erreur fréquente, *si* pour *s'i* (p. 369, 27 ; 433, 12 ; 459, 13 ; 474, 17 ; 546, 9 ; 644, 9, etc.). Enfin, on corrigera *le sternu* (p. 599, 11) en *l'esternu* et *faulx destuel* (p. 460, 26) en *faulxdestuel*.
- 3 Certaines leçons du manuscrit apparaissent comme des bévues du copiste, mais elles ont néanmoins été conservées par l'éditeur, qui a choisi de limiter ses interventions au minimum (p. LV). Mais on ne comprend pas bien l'intérêt de garder *fuffiroient* (p. 957, 17), *fuffiroit* (p. 976, 15), *fuffisoit* (p. 1045, 17) pour *suffiroient*, *suffiroit*, *suffisoit*, ou encore *lolail* (p. 771, 19) pour *solail*. Il aurait fallu également corriger *dvengnes* (p. 457, 5), que nous avons lu *duiengnes*, et *empeur* (p. 126, 7). J.B. analyse ces deux formes comme le résultat de l'effacement de *e* central (p. LI), mais il s'agit plutôt, selon nous, de l'oubli d'une lettre dans le premier cas, et d'une abréviation dans le second. L'hapax *apercreue* (p. 1079, 11) résulte d'une mauvaise lecture : on lit bien un *a* suscrit, mais il est placé au-dessus du *e*, que le correcteur a sans doute oublié de rayer. Il faudrait donc remplacer *apercreue* par *parcreue*. D'autres passages auraient mérité des corrections, ou au moins des explications en note, par exemple : « en laquelle habitacion c'estoit un palais royal » (p. 155, 19-20) ; « et en ce ma sentence je di pour ce qu'il est escript » (p. 162, 14) ; « ils se scet bien encaissier » (p. 260, 19, nous avons lu un *e* ou un *c* au lieu

du s de il) ; « quel merveille, car il ora pas saine l'ouye » (p. 970, 24-25) ; « supposé que par sa vaillance il est delivree ladicte religion de tous ses anemis » (p. 1129, 18-19).

- 4 Quant au glossaire (p. 1647-1676), dépourvu d'introduction, il n'est pas d'une grande aide pour la lecture. La chose est d'autant plus surprenante que J.B. semble avoir pris la mesure de la richesse du vocabulaire du *Songe* (p. CXXVI). Voici un rapide aperçu de quelques défauts relevés au fil de notre lecture. D'une façon générale, on ne comprend pas quels principes ont guidé les choix de l'éditeur dans l'élaboration de son glossaire. Ainsi *consolacion* ou *vesve*, qui se comprennent aisément, ont été relevés, alors que tant d'autres termes, beaucoup plus intéressants, ont été laissés de côté. Indiquons, entre autres, *dureureus* adj. (p. 272, 20 ; 338, 7), dont le préfixe *dur-* est caractéristique du domaine picard (FEW, xxv, s. v. *augurium*, 899a), *duvee* s. f. (p. 927, 4 ; 928, 24), que Philippe de Mézières emploie dans un sens métaphorique de « jeunesse effrénée » (DMF) et *vulgal* s. m. (p. 952, 27), néologisme sémantique, traduit dans le DMF par « langue du peuple ». Par ailleurs, ce glossaire est loin d'être fiable. Les rares mentions de classes grammaticales ou de formes verbales ne sont pas correctes : *serra* est identifié comme le futur du verbe *estre*, alors qu'il s'agit du futur du verbe *seoir* (cette erreur se trouvait déjà dans la traduction de J.B., trad. cit., p. 194 et 236). Les occurrences ne sont pas toutes indiquées. Ainsi pour *tragedie* employé, d'après le glossaire, p. 772, mais que nous avons relevé également p. 160, 292, 302, 303, 314, etc. Le sens proposé est parfois problématique : *chiereté* (p. 359, 21) est traduit par « cherté », mais le contexte fait pencher pour le sens de « disette » ; *souflet* (p. 694, 2) est traduit par « clou », sans qu'il y ait d'explication sur cet emploi du mot pour désigner une valeur minimale. Certes, le DMF et le lexique didactique du DMF2, élaboré par Hiltrud Gerner, dont *le Songe* est l'une des sources, permettent d'éclairer de nombreux passages. Mais ce travail de dépouillement, qui a été fait à partir du texte lacunaire de l'édition de G. W. Coopland, ne se substitue pas à un glossaire.
- 5 En conclusion, cette nouvelle édition permet une lecture nettement plus aisée du *Songe du viel pelerin*, grâce notamment à une annotation très précise et très fournie, ce qui nous fait davantage regretter que la partie lexicographique n'ait pas bénéficié d'un soin aussi méticuleux.

AUTEURS

MARIE-MADELEINE HUCHET

Université Paris-Est Créteil